

# LA SITUATION DU MANUEL SCOLAIRE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE FRANCOPHONE

Jean VALÉRIEN

## Une situation de pénurie

La situation est évidemment variable d'un pays à l'autre, mais globalement, en Afrique subsaharienne francophone, il y a une forte pénurie et une importante disparité entre les écoles en matière de manuels scolaires. Comme, en moyenne, un enfant sur deux ne va pas à l'école, et en l'absence d'un indicateur statistique spécifique, on peut estimer qu'au mieux seulement un écolier sur cinq possède un manuel : c'est donc seulement un enfant d'âge scolaire sur dix qui a accès à un livre de lecture.

Ce livre, lorsque qu'il est importé du Nord, et même lorsqu'il est conçu sur place, est souvent inadapté à son environnement. Il y a à cela de nombreuses raisons et principalement la prégnance du manuel français dont le standard sert de référence. Un standard plutôt luxueux, avec un grand nombre de pages et beaucoup d'illustrations. En outre, un manuel importé est fondé en général sur des choix pédagogiques qui ne correspondent ni à l'environnement culturel des écoles du Sud ni à la formation du maître qui doit l'utiliser. Le coût de ce type de manuel est trop élevé compte-tenu du pouvoir d'achat. Car, si, en France, la gratuité des manuels est assurée, y compris pour les lycées, par les collectivités territoriales, ce n'est pas le cas dans de nombreux pays africains. Le coût est un élément déterminant.

Il faut également signaler la faiblesse, voire l'absence du réseau de distribution : des librairies n'existent qu'en milieu urbain et elles ne sont pas fréquentées par les familles de milieux modestes qui leur préfèrent « les librairies par terre » des marchands ambulants installés sur le trottoir en période de rentrée.

Certes, les aides extérieures interviennent : depuis le premier plan EPT (« Education Pour Tous ») lancé à Jomtien en 1990, il n'existe guère de programme d'appui à l'éducation qui n'ait comporté un volet concernant la production et la diffusion de manuels.

Le pari de la francophonie de l'époque « un manuel par élève en l'an 2000 » n'a pas été tenu. Le court terme qui consiste à fournir des manuels disponibles pour la rentrée à venir, a été généralement privilégié par rapport au moyen terme. En effet, il faut de nombreuses années pour former des éditeurs qualifiés et souvent deux à trois ans pour sortir un manuel. Aussi, les agences d'aide ne sont-elles pas étrangères au choix qui, dans l'urgence, a consisté souvent à importer des manuels existant dans les pays du Nord.

Importés ou produits sur place, ces manuels bénéficiant d'une aide extérieure sont souvent distribués gratuitement ou à un coût réduit ce qui est le cas lorsqu'une contribution des familles est demandée pour l'achat à un prix subventionné ou pour la location à un prix symbolique. De ce fait, il ne peut se constituer un fonds de renouvellement qui rendrait possible un approvisionnement pérenne en matière de manuels. Il n'y a de livres que pendant la durée du programme d'appui et ces livres ont des difficultés pour parvenir dans les classes du fait des insuffisances dans l'acheminement et d'une forte évaporation. Compte-tenu de sa faible durée de vie, un manuel survit au mieux trois ou quatre ans à la fin du programme d'aide qui le finançait. C'est dire que l'aide extérieure, si elle conduit à importer des manuels, ne prépare pas des solutions durables pour l'approvisionnement, la pénurie réapparaissant automatiquement dès que l'aide s'arrête.

Ainsi, depuis un quart de siècle, les seuls enfants utilisateurs de manuels - étrangers ou adaptés de l'étranger - sont souvent des élèves urbains, dont les parents sont suffisamment aisés pour acheter les livres scolaires au moins ceux des disciplines jugées prioritaires comme le français et le calcul. Malgré le Forum de Dakar qui a relancé en 2000 l'EPT et mobilisé la communauté internationale en vue de la scolarisation universelle pour le primaire en 2015 - objectif dont on sait déjà qu'il ne sera pas atteint, malgré les programmes des aides extérieures concernant les manuels, malgré un fonds d'aide aux manuels mis en oeuvre par l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie (AIF), il n'y a toujours que 20% d'écopliers à avoir un manuel : il est permis de penser que des résultats semblables auraient été obtenus sans aide extérieure et qu'une bonne partie de cette aide a été dépensée en pure perte.

## **Et si nous donnions les manuels dont nous n'avons plus besoin ?**

En France, le changement fréquent des programmes provoque souvent une accumulation de livres neufs ou peu usagés, qui sont pour la plupart condamnés au pilon. Aussi la tentation est-elle forte de proposer la collecte de manuels pour les acheminer vers les écoles déshéritées du Sud. Bien que généreuse, cette solution est à proscrire pour le primaire pour au moins trois raisons essentielles.

La première, d'ordre économique, est que si l'on ajoute le transport Europe/Afrique aux frais locaux de distribution, le coût à supporter est plus élevé que celui de livres fabriqués sur place.

La seconde est d'ordre pédagogique : souvenons-nous que c'est le maître qui fait le bon manuel et non l'inverse. Ces manuels sont inadaptés. Les causes en sont nombreuses : outre celles exposées ci-dessus, ils présentent un modèle de vie qui pousse les jeunes adolescents à ne concevoir de projet d'avenir qui ne passe par des études en France.

La dernière est d'ordre commercial. En Afrique francophone, les éditeurs français n'ont pas eu, compte-tenu de la faible population et de la faiblesse du marché de chaque Etat, à installer d'infrastructures pour l'édition sur place, il était plus facile d'importer, alors qu'en Afrique anglophone l'importance des populations à desservir a conduit assez vite les grands éditeurs à créer des filiales dotées de capacités de production. Il n'existe pas vraiment un secteur professionnel de l'édition dans la plupart des Etats africains francophones. Or, les manuels représentant quelque 90% du marché du livre dans ces pays, il ne peut y avoir de développement du secteur de l'édition sans l'apport des manuels. *Entre LIVRE et LIBRE*, il n'y a qu'une seule lettre de différence, et nous serions terriblement coupables, en donnant nos manuels, de détruire toute velléité de définition et de mise en place de véritables politiques nationales du livre.

## **Que faire ?**

A l'évidence, il serait nécessaire de mettre en pratique des solutions qui permettent aux Etats de construire leur propre développement, c'est à dire qui leur permettent de produire eux-mêmes, à des standards et à des coûts adaptés, des manuels originaux, grâce au développement de capacités d'édition.

Pour les pays de faible population, lorsque la taille du marché ne permet pas d'envisager une édition nationale pour le cycle primaire, une co-édition pour un ensemble d'Etats pourrait constituer une alternative à l'importation. Ces Etats, à défaut d'adopter des curricula identiques, une procédure lente et difficile, pourraient s'accorder sur des socles communs de contenus permettant une certaine marge d'adaptation aux besoins nationaux. Une telle solution, qui aurait été difficile à mettre en oeuvre hier (ne serait-ce qu'à cause du transport transfrontalier) serait aujourd'hui facilitée par le recours à l'édition électronique : les ouvrages

peuvent être imprimés sur place à partir de versions numérisées qui permettraient en outre leur adaptation.

Pour les pays les plus peuplés, les progrès de la scolarisation primaire font que les effectifs actuels (souvent plus d'un million d'élèves sur six niveaux) justifient pleinement la création d'une industrie éditoriale nationale.

Encore faut-il encourager le secteur national de l'édition pour concevoir, éditer, imprimer et distribuer à des standards et à des coûts adaptés. Ce ne sera pas facile, car beaucoup d'intérêts sont en jeu. Il conviendrait notamment de convaincre les aides extérieures de privilégier les solutions à moyen terme visant le développement de sociétés nationales d'édition et non plus des solutions à court terme qui consistent en l'importation, avec ou sans adaptation, de manuels existants. Il faudrait parallèlement convaincre les gouvernements de prendre des mesures protectrices lors des appels d'offres pour permettre aux firmes de la place de soumissionner, par exemple pour des appels d'offres segmentés en fonction des capacités de production locales. Les autorités éducatives devraient être invitées à exercer avec une plus grande détermination leur pouvoir réglementaire concernant les contenus et le respect des programmes voire à proposer des listes d'ouvrages agréés ou recommandés.

En attendant la possibilité de la gratuité, force est de faire appel aux parents, eux seuls ayant actuellement la capacité d'acheter des manuels simples et peu onéreux. Là, où un manuel importé se vend en moyenne de 6 à 8 euros, l'édition nationale devrait pouvoir proposer des ouvrages à quelque 1,5 euro. L'achat ou la location par les familles est sans doute actuellement la seule solution à même de déboucher sur un approvisionnement pérenne en matière de manuels. La Fédération Africaine des Parents d'Elèves (FAPE) adhère au principe du manuel payant, à la double condition que ce manuel soit d'un prix abordable et qu'il corresponde à une édition nationale. Enfin, lorsque les autorités envisagent des subventions, il serait plus équitable et plus efficace de les accorder aux familles les plus démunies plutôt que de diminuer le prix du manuel pour tout le monde, ou encore de les affecter à un public ciblé, comme celui des filles s'il s'agit d'en promouvoir la scolarisation.

Au plan de l'action de chacun, il conviendrait de cesser tout envoi en grand nombre de manuels du Nord. Mieux vaut un don en argent aux écoles ou aux associations de parents d'élèves pour leur permettre d'acheter, lorsqu'il en existe comme au Sénégal ou en Guinée, des ouvrages disponibles sur place. En revanche, il reste toujours hautement souhaitable d'envoyer des ouvrages de référence, atlas et dictionnaires qui sont des outils extraordinaires, mais d'un coût souvent prohibitif pour la plupart des maîtres et des écoles.

Penser aussi que si l'on apprend à lire à l'école, ce n'est pas uniquement pour lire un manuel : une bibliothèque scolaire, tenue par l'école (si celle-ci possède un local protégé) ou tenue par l'association des parents d'élèves, serait du plus grand intérêt, surtout si le choix des ouvrages fait une place importante aux auteurs africains. Les centres de ressources, comme celui de l'ADPF qui publie la revue « Notre Librairie » ou comme celui de l'Association « La joie par les livres » peuvent aider dans la recherche des titres existants. Dans le même esprit, les élèves français devraient être invités à lire des livres de littérature enfantine africaine (secteur en croissance) et des ouvrages de littérature générale africaine dont l'essor serait ainsi encouragé.

Grâce à des dons en argent pour l'achat de manuels sur place, grâce à l'envoi de livres de lecture pour les bibliothèques scolaires, chacun, élève, parent, association scolaire, peut offrir à des écoliers démunis du Sud leurs premiers outils d'apprentissage. Il contribuera ainsi dans le court terme à satisfaire des besoins criants sans pour autant obérer le développement d'un secteur professionnel national de l'édition, qui reste la priorité pour qui cherche à assurer un approvisionnement pérenne satisfaisant en matière de manuels et de livres de lecture.

L'Afrique francophone au sud du Sahara ne peut, en matière d'édition d'ouvrages scolaires et de livres, comme dans beaucoup d'autres secteurs, être laissée à la dérive et rester la sous-région du monde où la pénurie de manuels est la plus grande.

L'enjeu pour la Francophonie est colossal, ne serait ce que parce que la pratique du français s'étend d'abord à partir de la langue enseignée à l'école.

## **Références**

Brunswic Etienne, Hajar Habib, Valérien Jean, Le développement du manuel scolaire et des matériels didactiques, Rapport d'un séminaire international tenu à Paris en novembre 1990, Institut international de planification de l'éducation (IIPÉ).

Brunswic Etienne, Valérien Jean, Planification du développement des manuels scolaires : une série de douze modules d'enseignement destinés aux planificateurs et administrateurs de l'enseignement, Institut international de planification de l'éducation (IIPÉ), Paris 1995.

Valérien Jean, Brunswic Etienne, Initiation de projets éditoriaux régionaux pour le manuel scolaire, Rapport général d'un séminaire-atelier tenu à Libreville (Gabon) en 1995, Agence de coopération culturelle et technique, Ecole internationale de Bordeaux.

Valérien Jean, L'administrateur de l'éducation et les moyens d'enseignement, CIME- UNESCO Paris 1984, 192 pages.